



**MAIF**  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9  
Entreprise régie par le Code des assurances

0257414000031

## Vos informations sociétaire :

**Identifiant** : 5476316R

**Dossier** : F220282004A

Retrouvez toutes vos informations

- ➔ sur [espacepersonnel.maif.fr](https://espacepersonnel.maif.fr)
- ➔ sur [l'application MAIF](#)

Mme Dominique BIDEAU  
8 PLACE DU PUIITS  
33650 ST SELVE

NIORT, le 6 juin 2024

Chère Sociétaire,

J'accuse bonne réception de votre courriel du 27 mai.

Vous trouverez en pièces jointes de ce courrier l'ensemble des documents demandés.

Le rapport d'expertise définitif (que vous trouverez en pièce jointe) reprend la somme exacte prise en charge au titre de la sécheresse, et de l'arrêté de catastrophe naturelle, et le courriel explicatif indique que la franchise a été déduite.  
Il explique également les sommes qui ont été versées.

Je vous joins également l'avis de virement.

Je vous invite à revenir vers nous si les documents transmis ne suffisaient pas.

Une question ? Téléphone, courriel, courrier : nous sommes là pour vous répondre et restons à votre écoute.

Sentiments mutualistes,  
Au nom de toute l'équipe MAIF  
Votre conseiller

## Besoin d'aide ? D'informations complémentaires ?



05 49 40 05 51  
Appel non surtaxé



[gestionsinistre@maif.fr](mailto:gestionsinistre@maif.fr)



suivez votre sinistre en ligne et déposez vos documents sur [espacepersonnel.maif.fr](https://espacepersonnel.maif.fr)



Envoyez vos documents à cette adresse :  
**MAIF**  
**Service Sinistre**  
79018 Niort Cedex 9

**Merci de préciser vos références  
dans toute correspondance :**

Identifiant : 5476316R  
Dossier : F220282004A

SLB001

F220282004A-000031-001 / 021-000827 ST:





**MAIF**  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables  
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9  
Entreprise régie par le Code des assurances

0000415000031

## Vos informations sociétaire :

Identifiant : 5476316R  
Dossier : F220282004A

Retrouvez toutes vos informations :

- 📍 sur [espacepersonnel.maif.fr](https://espacepersonnel.maif.fr)
- 📍 sur l'**application MAIF**

Mme BIDEAU Dominique  
8 PLACE DU PUIITS  
33650 ST SELVE

Niort, le 07/05/2024



## Nous vous adressons un paiement.

Chère sociétaire, cher sociétaire,

Dans le cadre de votre dossier Événement climatique, nous avons le plaisir de vous annoncer un virement de 8 206,50 €.

Les fonds sont versés sur votre compte  
FRXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX050281642XX  
S'ils ne vous parviennent pas sous 7 jours, vous pouvez nous le signaler.

Des questions, besoin de plus d'informations ? Téléphone, courriel, courrier : nous sommes là pour vous répondre et restons à votre disposition.

Sentiments mutualistes.  
L'équipe MAIF

AVIS/VIEMENTS/OC

F220282004A-000031-002 / 021-000629 ST :



### Vos actions concrètes suite à ce courrier

- Vérifier la bonne réception du paiement sous 7 jours.

### Besoin d'aide ? D'informations complémentaires ?



05 49 40 05 51  
Appel non surtaxé.



gestionsinistre@maif.fr



Suivez votre sinistre en ligne  
et déposez vos documents sur  
[espacepersonnel.maif.fr](https://espacepersonnel.maif.fr)



Envoyer vos documents à cette adresse :  
MAIF  
Service sinistre  
79018 Niort Cedex 9

**Merci de préciser vos références  
dans toute correspondance :**

Identifiant : 5476316R  
Dossier : F220282004A

## PROPOSITION COMMERCIALE

N° Devis : 02D2400498

Opération : Habitation BIDEAU

Madame BIDEAU Dominique

8 Place du Puits  
33650 SAINT SELVE

Travaux de remise en état à l'intérieur et à l'extérieur de l'Habitation

Adresse : 8 Place du Puits  
chantier : 33650 SAINT SELVES

LE BOUSCAT, le 18/03/2024

Assurance : MAIF - F 22 0282004 A

Police : 5476316 R

Expert : IXI 33 - Florian ARZUR - 23 MAIF 300029

Vos interlocuteurs :

Monsieur Mathias AGUILAR 06 74 79 35 36

maugillar@soletbat.net

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.	TVA
	<b>2ÈME PHASE</b> <i>(TRAVAUX À RÉALISER 18 MOIS MINIMUM APRES LES TRAVAUX SOLTECHNIC)</i>					
1	<b>TRAVAUX SUR FAÇADES</b>  <i>- Façade Latérale Gauche : 40,00 m²</i>					
1.1	Etude, suivi, mise en place du chantier et amené et repli du matériel.	FT	1,00	550,00	550,00	V10
1.2	Dépose et repose des descentes d'eau pluviale nécessaires aux travaux <i>(hors récupérateurs d'eau)</i> .	FT	1,00	100,00	100,00	V10
1.3	Recréation du grain de l'enduit au droit des fissures traitées sur la <i>façade latérale gauche</i> de l'habitation dans l'aspect le plus rapprochant de l'existant <i>(compris les emprises d'agrafes)</i> .	ML	3,00	74,00	222,00	V10
1.4	Nettoyage des façades à la haute pression et pulvérisation d'un fongicide antimousse.	M²	40,00	7,10	284,00	V10
1.5	Application primaire d'accrochage sur façades avec fond farinant, friables ou poreux.	M²	40,00	13,20	528,00	V10
1.6	Uniformisation esthétique des façades par application d'une peinture microporeuse en 2 couches y compris encadrements et tableaux de fenêtres.	M²	40,00	31,00	1 240,00	V10
	<b>NB : peinture des appuis de fenêtres, avant-toit, volets et accessoires non compris.</b>					

**DEVIS**

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.	TVA
1.7	Plus value pour travail en hauteur au delà de 5m de hauteur.	M²	40,00	14,00	560,00	V10
1.8	Protection et nettoyage extérieur.	FT	1,00	150,00	150,00	V10
<b>Total TRAVAUX SUR FAÇADES</b>					<b>3 634,00</b>	
<b>2</b>	<b><u>TRAITEMENT DES FISSURES INTERIEURES</u></b>					
	<b><u>MURS et/ou CLOISONS</u></b>					
2.1	Reprise esthétique des fissures sur murs en pierres par un dégarnissage ponctuelle au droit des fissures et rejointoiement au mortier batard dans le ton le plus rapprochant de l'existant. <i>Salon / Séjour = 3,00 ml</i> <i>Cage d'escalier = 1,00 ml</i> <i>Bureau (étage) = 4,00 ml</i> <i>Chambre (étage) = 4,00 ml</i>	ML	12,00	95,00	1 140,00	V10
2.2	Traitement des fissures sur murs et/ou cloisons en plaques de plâtre, travaux comprenant arrachage des bandes joint sur plaques de plâtre et réfection au plâtre - finition lissée. <i>Salle de Bains = 3,00 ml</i>	ML	3,00	51,00	153,00	V10
	<b><u>PLAFONDS / CUEILLIES</u></b>					
2.3	Traitement des fissures en plafonds sur plaques de plâtre, travaux comprenant arrachage des bandes joint sur plaques de plâtre et réfection au plâtre - finition lissée. <i>Bureau (étage) = 1,50 ml</i> <i>Salle de Bains (étage) = 1,50 ml</i>	ML	3,00	51,00	153,00	V10
	<b><u>DIVERS</u></b>					
2.4	Ajustage et réglage des menuiseries intérieures par rabotage ou réglage des paumelles suivant le cas. <i>Chambre (étage) - 1 fenêtre</i>	U	1,00	110,00	110,00	V10
2.5	Gestion des gravats de fissures.	FT	1,00	280,00	280,00	V10
<b>Total TRAITEMENT DES FISSURES INTERIEURES</b>					<b>1 836,00</b>	

**DEVIS**

0000417000031

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.	TVA
<b>3</b>	<b><u>TRAVAUX DE PEINTURE ET AUTRES FINITIONS</u></b>					
	<b><u>PLAFONDS</u></b>					
3.1	Préparation des plafonds pour entoilage, travaux comprenant égrenage, ponçage et rebouchage fin. <i>Bureau (étage) = 20,00 m<sup>2</sup></i> <i>Salle de Bains (étage) = 9,00 m<sup>2</sup></i>	M <sup>2</sup>	29,00	12,80	371,20	V10
3.2	Impression des supports par application d'un primaire d'accrochage pour fixation des fonds rebouchés.	M <sup>2</sup>	29,00	10,50	304,50	V10
3.3	Entoilage des plafonds par pose de toiles polyester collées et application de 2 couches de peinture.	M <sup>2</sup>	29,00	38,00	1 102,00	V10
	<b><u>MURS et/ou CLOISONS</u></b>					
3.4	Préparation des murs et/ou des cloisons pour entoilage, travaux comprenant égrenage, ponçage et rebouchage fin. <i>Salle de Bains = 20,00 m<sup>2</sup></i>	M <sup>2</sup>	20,00	12,80	256,00	V10
3.5	Impression des supports par application d'un primaire d'accrochage pour fixation des fonds rebouchés.	M <sup>2</sup>	20,00	10,50	210,00	V10
3.6	Entoilage des murs et/ou des cloisons par pose de toiles polyester collées et application de 2 couches de peinture.	M <sup>2</sup>	20,00	38,00	760,00	V10
	<b><u>DIVERS</u></b>					
3.7	Démontage et remontage des radiateurs électriques. <i>Salon / Séjour = 1u</i>	U	1,00	85,00	85,00	V10
3.8	Protection et nettoyage des pièces intérieures.	U	4,00	85,00	340,00	V10
	<b>Total TRAVAUX DE PEINTURE ET AUTRES FINITIONS</b>				<b>3 428,70</b>	
	<b>TOTAL H.T. €</b>				<b>8 898,70</b>	
	T.V.A. à 10,00%		8 898,70	10,00 %	<b>889,87</b>	V10
	<b>TOTAL T.T.C. €</b>				<b>9 788,57</b>	

F220282004A-000031-004 / 021-000833 ST.

**DEVIS**

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.	TVA
<p><b>Cabinets d'expertises :</b>                      Pour toutes modifications de notre devis, tant sur la technique que sur les prix unitaires ou les quantités, nous vous prions de bien vouloir reprendre contact avec nous</p> <p><b>Les travaux d'embellissement sont réalisés :</b>                      - Un an après les travaux de 1ère phase pour les maisons en RdC                      - Deux ans après les travaux de 1ère phase pour les maisons comportant plusieurs niveaux</p> <p><b>Conditions de travaux :</b>                      - Fourniture en eau et en électricité (220 volts)                      - Libération de la périphérie de l'habitation et des pièces concernées par les travaux</p> <p><b>IMPORTANT :</b>                      Dès que votre assureur vous aura notifié le montant du remboursement, merci de vérifier que ce montant correspond à celui de notre devis et nous retourner ce dernier, daté et revêtu de votre signature ainsi que de la mention "Bon pour accord", en même temps que la commande passée à SOLTECHNIC, cela afin de réduire les délais de planifications des travaux de finitions.</p> <p><b>DATE DES TRAVAUX SOLTECHNIC (SI CONNUE) :</b> _____</p>						

Validité de l'offre : 6 mois

A : ..... le : / /

Devis en Euros N° 02D2400498

Bon pour Accord.

Signature Client :

Signature Entreprise :

**Relevé Identité Bancaire**

Banque	Guichet	Compte	Clé
30002	01827	0000062892T	62
<b>IBAN</b>	FR9130002018270000062892T62		
<b>BIC</b>	CRLYFRPPXXX		

## PROPOSITION COMMERCIALE

N° Devis : 02D2400498

Opération : Habitation BIDEAU

Madame BIDEAU Dominique

8 Place du Puits  
33650 SAINT SELVE

Travaux de remise en état à l'intérieur et à l'extérieur de l'Habitation

Adresse : 8 Place du Puits  
chantier : 33650 SAINT SELVES

LE BOUSCAT, le 18/03/2024

Assurance : MAIF - F 22 0282004 A

Police : 5476316 R

Expert : IXI 33 - Florian ARZUR - 23 MAIF 300029

Vos interlocuteurs :

Monsieur Mathias AGUILAR 06 74 79 35 36

maouilian@soletbat.net

N°	DESIGNATION	QTE	P.U. H.T.	MONTANT
1	TRAVAUX SUR FAÇADES	1	3 634,00	3 634,00
2	TRAITEMENT DES FISSURES INTERIEURES	1	1 836,00	1 836,00
3	TRAVAUX DE PEINTURE ET AUTRES FINITIONS	1	3 428,70	3 428,70
	TOTAL H.T. €			8 898,70
	T.V.A. à 10,00%	10,00%	8 898,70	889,87
	TOTAL T.T.C. €			9 788,57

T.V.A. : Le taux de T.V.A. appliqué est celui en vigueur à la date d'établissement du devis.

Toute modification sera répercutée sur le prix.

Dans le cas d'une T.V.A. à 10,00% une attestation sera à fournir par le client.

REGLEMENT :

Merci de nous retourner un exemplaire du présent devis daté et signé avec la mention "Bon pour accord".

### Relevé Identité Bancaire

Banque	Guichet	Compte	Clé
30002	01827	0000062892T	62
IBAN	FR9130002018270000062892T62		
BIC	CRLYFRPPXXX		

**ATTESTATION SIMPLIFIÉE<sup>1</sup>**

① **IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :** 92401059 - 02D2400498  
Je soussigné(e) :  
Nom : Madame BIDEAU Dominique  
Adresse : 8 Place du Puits  
Code postal : 33650 Commune : SAINT SELVE

② **NATURE DES LOCAUX**  
J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :  
 maison ou immeuble individuel  immeuble collectif  appartement individuel  
 autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) .....  
Les travaux sont réalisés dans :  
 un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble  
 un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage  
Adresse<sup>2</sup> : ..... Commune : ..... Code postal : .....  
dont je suis :  propriétaire  locataire  autre (précisez votre qualité) : .....

③ **NATURE DES TRAVAUX**  
J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :  
 n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).  
 n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :  
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :  planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage  huisseries extérieures  cloisons intérieures  installations sanitaires et de plomberie  installations électriques  
 système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)  
NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.  
 n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %  
 ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.  
 J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).  
 J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ **CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES**  
Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :  
- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;  
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à..... le.....

Signature du client ou de son représentant :

<sup>1</sup> Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

<sup>2</sup> Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

F220282004A-000031-005 / 021-000836 ST.

**Sujet:** Nous avons les conclusions de l'expert. - F220282004A  
**De:** Gestion sinistre - gestionsinistre@maif.fr  
**Date:** lundi 6 mai 2024, 15:25:56  
**Pour:** dominiquebideau@icloud.com  
**Copie(s):**



Chère Sociétaire,

Je reviens vers vous dans le cadre de la gestion de votre dossier.

L'expert m'adresse son rapport dont vous trouverez une copie ci-jointe.

Ces dommages sont évalués à 38 663.57  
€, suivant détail contenu dans le rapport.

Les travaux seront réalisés en 2 phases: les travaux de 1re phase seront réalisés par SOLTECHNIC.

Les travaux de 2ème phase seront réalisés par l'entreprise SOLETBAT. Ils devront être réalisés après une phase d'observation de 18 mois.

Il vous revient une indemnité de 38 663.57€, déduction faite de la franchise réglementaire de 1520 €.

Je vous règle une provision de 30% du montant de la première phase en déduisant la franchise soit 8 206. 50 €. Les fonds vous parviendront par virement .

Conformément aux dispositions légales, je serai en mesure de compléter mon indemnisation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des factures.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Une question ? Téléphone, courriel, courrier : nous sommes là pour vous répondre et restons à votre disposition.

Sentiments mutualistes,  
Au nom de toute l'équipe MAIF  
Basma AMRI  
Pour Votre conseiller



## Vos informations sociétaire

**Identifiant :** 5476316R  
**Dossier :** F220282004A

Retrouvez toutes vos garanties sur votre espace personnel

[Espace personnel](#)

**Besoin d'aide ? D'informations complémentaires ?**





05 49 40 05 51  
Appel non surtaxé



gestionsinistre@maif.fr



Suivez votre sinistre en ligne et déposez vos documents en [cliquant ici](#)



Envoyez vos documents à cette adresse :  
**MAIF**  
Service Sinistre  
79018 Niort Cedex 9

**Merci de préciser vos références dans toute correspondance :**

**Identifiant : 5476316R**  
**Dossier : F220282004A**

**MAIF**

entreprise.maif

#ChaqueActeCompte



Espace Personnel

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 - Entreprise régie par le Code des assurances

SLIB0

**SOLTECHNIC**

Travaux de Soles et Fondations Spéciales

**PROPOSITION COMMERCIALE**

N° Devis : 01D2400292-a

Opération : Monsieur et Madame BIDEAU à SAINT SELVE

Madame BIDEAU Dominique

8 Place du Puits  
33650 SAINT SELVE*Réalisation d'une longrine de raidissement en béton armé sur le pignon gauche et la façade avant avec mise en observation des zones non confortées*

BRUGES, le 05/02/2024

Assurance : MAIF - 23 MAIF 300029 ARF ELN

Police : 8476316R

Expert : IXI 33 - Florian ARZUR - F220282004

Vos interlocuteurs :

Monsieur Christophe LEFEVERE 06 14 47 29 31  
clefevere@soltechnic.netMonsieur Christophe LEFEVERE 06 14 47 29 31  
clefevere@soltechnic.net

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.	TVA
1	Amenée et repli du matériel	FT	1,00	1 450,00	1 450,00	V10
2	Demande de voirie et DICT	FT	1,00	800,00	800,00	V10
3	Plus value pour accès difficile	FT	1,00	500,00	500,00	V10
4	Protection des abords	FT	1,00	900,00	900,00	V10
5	Dépose et repose des pavés auto-bloquants	FT	1,00	1 200,00	1 200,00	V10
6	Evacuation des déblais de démolition	FT	1,00	680,00	680,00	V10
7	Exécution d'une longrine extérieure en béton armé descendue à -1.20 m du TN	ML	15,00	750,00	11 250,00	V10
8	Plus value pour bétonnage	FT	1,00	1 800,00	1 800,00	V10
9	Réfection ponctuelle des réseaux	FT	1,00	990,00	990,00	V10
10	Matage et harpage des fissures façades avant et gauche. Hors fissures enterrées, fissures en tableaux et HORS CREPI	ML	15,00	82,00	1 230,00	V10
11	Plus value pour matage et harpage des fissures au-delà de 1.50 m de hauteur	FT	1,00	750,00	750,00	V10
12	Reprise ton approchant de la façade avant	FT	1,00	800,00	800,00	V10
13	Evacuation des déblais à la benne	FT	1,00	1 200,00	1 200,00	V10



Page 2/6

Siège social :  
138 Avenue d'Aquitaine  
33520 BRUGES  
Tél : 05 56 42 35 35

www.soltechnic.com

SAS au capital de 1 250 000 € - SIRET 352 684 013 00463 - APE 4313Z - N° TVA FR10 352 684 013

Agence :  
138 Avenue d'Aquitaine  
33520 BRUGES  
Tél : 05 56 42 35 35

**DEVIS**

N°	Désignation	U	Quantité	P.U.	Total H.T.	TVA
14	Mise à disposition de bannes	U	3,00	500,00	1 500,00	V10
15	Remise en état des abords de la maison	F	1,00	1 200,00	1 200,00	V10
<b>TOTAL H.T.</b>					<b>26 250,00</b>	
T.V.A. à 10,00%			26 250,00	10,00 %	2 625,00	V10
<b>TOTAL T.T.C.</b>					<b>28 875,00</b>	

**TRAVAUX NON COMPRIS DANS LE PRESENT DEVIS:**

- Les revêtements de sol, les espaces verts, plantations et engazonnement
  - La mise aux normes de la réglementation parasismique
  - La réalisation de nos travaux nécessite le passage de matériels de transports et d'engins de chantier.
- L'éventuelle remise en état des chemins d'accès n'est pas prévue dans notre devis. Aucune responsabilité ne pourra être recherchée contre SOLTECHNIC dans le cas de détérioration de ces chemins lors de nos travaux.

**EXCLUSIONS DE RESPONSABILITE CONCERNANT SOLTECHNIC:**

- Concernant les sous-sol: le présent devis de reprise des fondations par micropieux ne s'engage qu'à reprendre la descente des charges verticales
- Les sollicitations apportées par des efforts horizontaux et en l'absence ou en cas de mauvais fonctionnement du drainage, en particulier sur des mur de sous-sol enterré ne sont pas reprises par les prestations prévues dans notre devis.
- Aucune responsabilité ne pourra être imputées à Soltechnic dans le cas d'un manque d'étanchéité du sous-sol après exécution.
- Afin de limiter les risques de tassement des fondations, ces travaux devront être associés à l'abattage des arbres ne respectant pas les règles  $d > 1,5 h$  ( $h$  = hauteur de l'arbre adulte,  $d$  = distance de l'arbre à la construction) ou à la réalisation de tranchées anti-racines ( prestation non chiffrées dans ce devis).

**NOTA:** Ces travaux sont des travaux de 1ère phase, il sera important de mettre les zones non traitées en observation la maison, s'il devait y avoir une aggravation il y aura lieu de prévoir des travaux de deuxième phase. **NON COMPRIS DANS NOTRE OFFRE**

**Les travaux d'embellissement pourront être entrepris:**

Un an après nos travaux pour les maisons en rez-de-chaussée  
Deux ans pour les maisons à plusieurs niveaux

**A la charge du propriétaire:**

La fourniture d'eau et d'électricité  
La libération avant notre intervention des pièces concernées

Validité de l'offre : 6 mois

A : ..... le : / /

Devis en Euros N° 01D2400292-a

Bon pour Accord.

Signature Client :

Signature Entreprise :

Christophe LEFEVERE



**DEVIS**

**Relève Identité Bancaire**

Banque	Guichet	Compte	CH
30002	01827	0000060878W	42
<b>IBAN</b>	FR3730002018270000060878W42		
<b>BIC</b>	CRLYFRPPXXX		

F2202R2004A-000031-008 / 021-000841 ST:



**Siège social :**  
 138 Avenue d'Aquitaine  
 33520 BRUGES  
 Tél : 05 56 42 35 35

[www.soltechnic.com](http://www.soltechnic.com)

SAS au capital de 1 250 000 € - SIRET 352 684 013 00463 - APE 4313Z - N° TVA FR10 352 684 013

Page 4/6

**Agence :**  
 138 Avenue d'Aquitaine  
 33520 BRUGES  
 Tél : 05 56 42 35 35

## PROPOSITION COMMERCIALE

N° Devis : 01D2400292-a

Opération : Monsieur et Madame BIDEAU à SAINT SELVE

Réalisation d'une longrine de raidissement en béton armé sur le pignon gauche et la façade avant avec mise en observation des zones non confortées

Madame BIDEAU Dominique

8 Place du Puits  
33650 SAINT SELVE

BRUGES, le 05/02/2024

Assurance : MAIF - 23 MAIF 300029 ARF ELN

Police : 5476316R

Expert : DI 33 - Florian ARZUR - F220282004

Vos interlocuteurs :

Monsieur Christophe LEFEVERE 06 14 47 29 31  
clefevere@soltechnic.net

Monsieur Christophe LEFEVERE 06 14 47 29 31  
clefevere@soltechnic.net

N°	DESIGNATION	QTE	P.U. H.T.	MONTANT
	TOTAL H.T.			26 250,00
	T.V.A. à 10,00%	10,00%	26 250,00	2 625,00
	TOTAL T.T.C.			28 875,00

T.V.A. : Le taux de T.V.A. appliqué est celui en vigueur à la date d'établissement du devis.  
Toute modification sera répercutée sur le prix.

Dans le cas d'une T.V.A. à 10,00% une attestation sera à fournir par le client.

REGLEMENT :

Merci de nous retourner un exemplaire du présent devis daté et signé avec la mention "Bon pour accord".

### Relevé Identité Bancaire

Banque	Gulchet	Compte	Cle
30002	01827	0000060878W	42
IBAN	FR3730002018270000060878W42		
BIC	CRLYFRPPXXX		



**DELEGATION DE PAIEMENT**

Je soussigné, Madame BIDEAU Dominique

Domicilié, 8 Place du Puits - 33650 SAINT SELVE

Autorise mon assurance : MAIF - sinistre n° : 23 MAIF 300029 ARF ELN - police n° : 5476316R

À régler directement la Société SOLTECHNIC Bordeaux pour les travaux du chantier référencé 01D2400292-a

Pour un montant TTC de 28 875,00 €

*Nota Bene : il appartient à l'assurance de déduire toute retenue ou franchise applicable.*

A, .....

Le, .....

Signature :

F2202R2004A-000031-009 / 021-000843 ST:



**ATTESTATION SIMPLIFIÉE<sup>1</sup>**

**① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :**  
 Je soussigné(e) :  
 Nom : Madame BIDEAU Dominique  
 Adresse : 8 Place du Puits  
 Code postal : 33650 Commune : SAINT SELVE

**② NATURE DES LOCAUX**  
 J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :  
 maison ou immeuble individuel  immeuble collectif  appartement individuel  
 autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) : .....

Les travaux sont réalisés dans :  
 un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble  
 un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage  
 Adresse : ..... Commune : ..... Code postal : .....

dont je suis :  propriétaire  locataire  autre (précisez votre qualité) : .....

**③ NATURE DES TRAVAUX**  
 J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :  
 n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).  
 n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :  
 Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :  planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage  huisseries extérieures  cloisons intérieures  installations sanitaires et de plomberie  installations électriques  système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)  
 NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.  
 n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %  
 ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction  
 J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).  
 J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

**④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES**  
 Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :  
 - 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;  
 - 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à ..... le .....

Signature du client ou de son représentant :

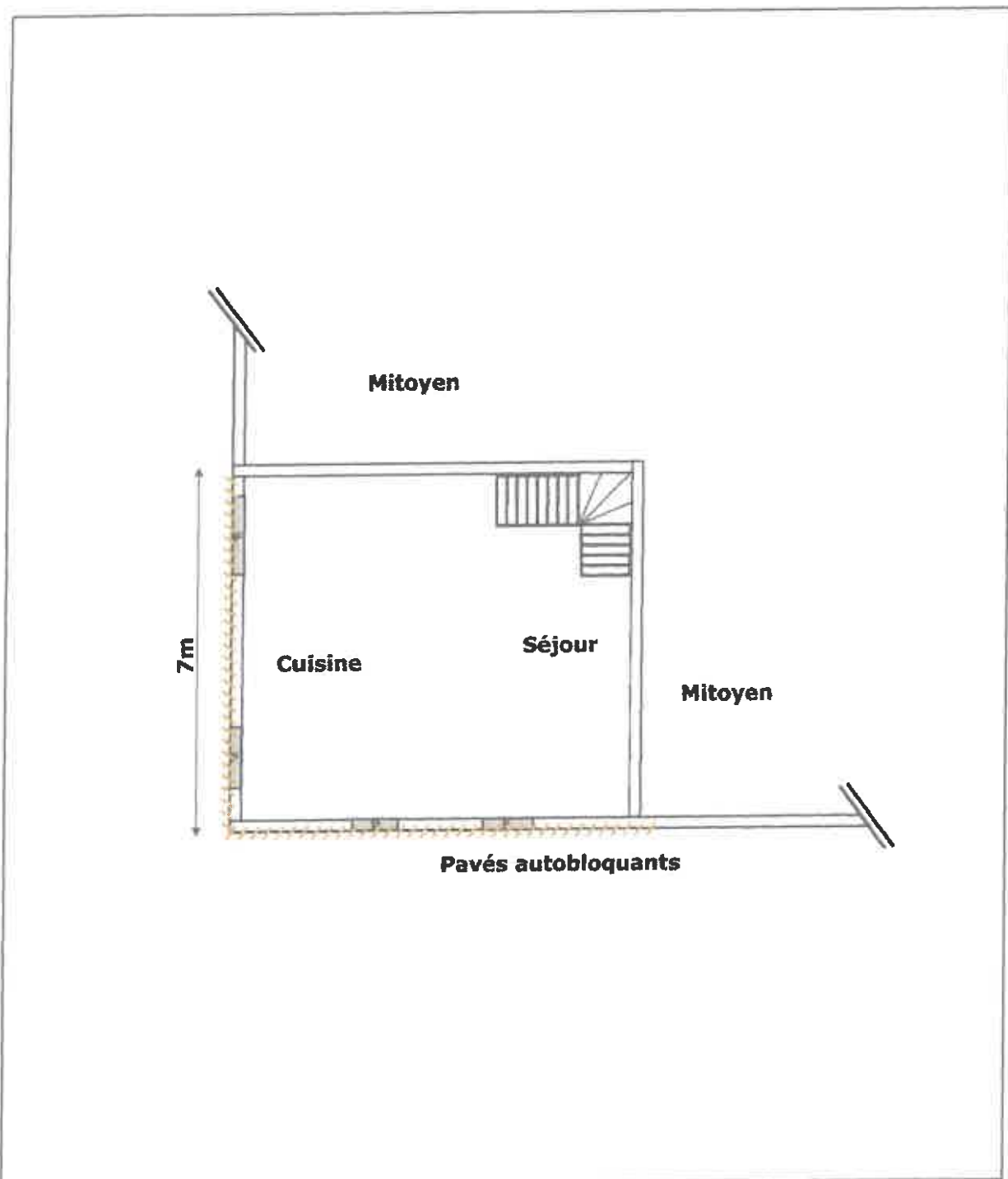
<sup>1</sup> Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.  
<sup>2</sup> Si différence de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

F220282004A-000031-009 / 021-000844-5T

# Habitation Bideau à SAINT SELVE (33)

## Plan d'implantation de la longrine

0000423000031



Réf: CL2400292-a

Légende

Date : 05/02/2024

**SOLTECHNIC**  
Travaux de Sols et Fondations Spéciales

//////  
Longrine de raidissement en béton armé  
: 15 ml

0 1

F220282004A-000031-010 / 021-000945 ST.



## RAPPORT D'EXPERTISE DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE

Assureur	: MAIF NIORT	Gestionnaire	: ANDRE-FOISSET Amelie
N° de la police	: 5476316 R		
Réf. IXI	: <b>23 MAIF 300029 / ARF</b>	Dossier suivi par	: <b>ARZUR FLORIAN</b>
Affaire	: Dominique BIDEAU	Mission du	: 04/05/2023
Rapport déposé le	: 24/04/2024	Date du sinistre	: 08/08/2022
Lieu de sinistre	: 8 PLACE DU PUIITS 33650 ST SELVE		

REF. ASSUREUR : F 22 0282004 A



Illustration de l'opération

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### Assuré :

■ Nom : Dominique BIDEAU  
■ Qualité : Propriétaire  
Adresse : 8 PLACE DU PUIITS  
33650 ST SELVE  
■ Tél : - 06 81 14 95 68  
■ Courriel : dominiquebideau@icloud.com

### Construction concernée :

Adresse : 8 PLACE DU PUIITS  
33650 ST SELVE  
Nature : Résidence principale  Résidence secondaire  Local professionnel

■ Date de la construction : 1900 + de 10 ans  - de 10 ans

Type de construction : Pavillon isolé  Maison de ville accolée   
Nombre de niveaux : 2  
Dépendance isolée  Dépendance accolée

■ Nature de l'occupation : Occupant total  Occupant partiel  Non occupant

Date d'acquisition : 2020

### ■ Vérification du risque :

Nombre de pièces principales : 2 chambres + séjour  
Surface développée : 70m<sup>2</sup>  
Nombre de pièces déclarées : 3  
Tranche mobilière souscrite : 41 000€

**Conformité du risque : Oui**

### ■ Contrat au titre duquel est faite la déclaration :

■ Nature du contrat : ASSURANCE HABITATION FORMULE 3  
■ Police : 5476316 R  
■ Date d'effet : 03/09/2020  
■ Date de résiliation : Sans objet, contrat toujours  
■ Limites de garanties : 41 000€  
■ Complément valeur à neuf : 33%  
■ Franchise CAT-NAT : Franchise légale de 1 520€

■ **Autres contrats concernés :**

Sans Objet, contrat toujours en cours

■ **Sinistre – Historique :**

Les désordres dont l'indemnisation est demandée ont-ils fait l'objet d'autres déclarations de sinistres ?

Oui  Non

Ce sinistre est-il susceptible de faire l'objet d'une déclaration de sinistre à un autre assureur ?

Oui  Non

■ **Précédent(s) arrêté(s) CAT-NAT sur la Commune :**

Commune	Type risque	Date début événement	Date fin événement	Date publication arrêté	Date publication IO
SAINT-SELVE	Sécheresse	31/03/2022	30/12/2022	02/04/2023	02/05/2023
SAINT-SELVE	Sécheresse	01/01/2015	30/09/2015	16/09/2016	21/10/2016
SAINT-SELVE	Sécheresse	01/01/2005	31/03/2005	20/02/2008	22/02/2008
SAINT-SELVE	Sécheresse	01/07/2005	30/09/2005	20/02/2008	22/02/2008
SAINT-SELVE	Sécheresse	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
SAINT-SELVE	Sécheresse	01/01/2002	31/12/2002	30/04/2003	22/05/2003
SAINT-SELVE	Sécheresse	01/01/1991	31/12/1997	12/06/1998	01/07/1998
SAINT-SELVE	Sécheresse	01/06/1989	31/12/1990	10/06/1991	19/07/1991

■ **Interventions dans le cadre des précédents arrêtés :**

non

P.P.R. : Oui  Date : Non

**RÉUNION DU : 24/08/2023**

**A L'INITIATIVE DE : ARZUR FLORIAN**

■ **Présents :**

- Dominique BIDEAU, Déclarant
- ARZUR FLORIAN, AC EXPERTISES – IXI, expert désigné par MAIF NIORT, assureur de Dominique BIDEAU.

■ **Absents bien que convoqués :**

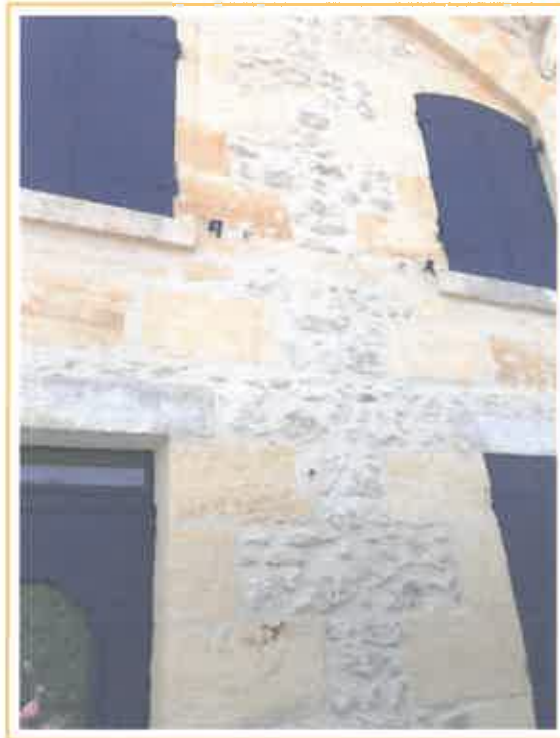
Aucun

■ **Description de la construction :**

■ **Description générale :**

Il s'agit d'un habitation en R+1, en pierre, mitoyenne par 2 coté

Fissure verticale entre les ouvertures de la façade avec une amplitude estimée à 2 mm.



Fissure verticale sur la droite du harpage de gauche avec une amplitude de 2 à 3 mm.



**Façade Gauche (Sud-Est) :**



Microfissure verticale à droite du conduit de cheminée avec une amplitude estimée à 1,5 mm.

F220282004A-000031-014 / 021-000853 ST.



F220282004A-000031-014 / 021-000864 ST.

**INTERIEUR :**

- ◆ bureau



Microfissure au plafond à droite du conduit de cheminée



Réplique des fissures constatées au niveau du linteau de la fenêtre extérieure sur le mur non doublé.



Microfissure de part et d'autre de l'allège de la fenêtre



La propriétaire précise que cette fenêtre était bloquée et qu'elle a fait intervenir un menuisier extérieur afin de la re régler.

◆ Chambre



Microfissure verticale au niveau du linteau rejoignant le plafond avec une amplitude de 2,5 mm.



Microfissure verticale à droite du linteau de cette même fenêtre avec une amplitude de 1 mm.



Microfissure à droite de l'allège de la fenêtre.



◆ Salle de bains



Microfissure verticale à la jonction entre un coffrage de gaine technique et le doublage de la façade arrière se poursuivant légèrement sur le faux-plafond.



◆ Escalier



Microfissure verticale à la jonction entre la façade arrière et la façade droite avec une amplitude de 1,2 mm.

◆ Séjour



Microfissure verticale entre la porte d'entrée et la fenêtre, réplique de celle constatée en extérieur avec une amplitude de 1,5 à 2 mm.

## AVIS SUR L'ORIGINE DES DÉSORDRES

### ■ Classification FA :

1. Désordre non imputable à la sécheresse
2. Traitement des fissures
3. Nécessité de réparer les fondations et/ou des structures aériennes
4. **Nécessité de créer des fondations spéciales ou de mettre en œuvre tout autre moyen permettant de stabiliser le sol**
5. Sinistre total (bâtiment économiquement irréparable – à justifier)



Avis réservé

### ■ Analyse technique :

L'ensemble des désordres constatés provient d'un basculement de la façade gauche ayant entraîné un effet de traction sur la structure en façade ayant engendré les désordres constatés.

Les désordres sont potentiellement dus à un phénomène de retrait / gonflement des argiles en période de sécheresse ; il convient toutefois de le vérifier par la réalisation d'une étude géotechnique de type 1 (confirmé en pages suivantes)

## SUITE A DONNER

### ■ Actions immédiates :

- Mesures conservatoires : néant
- Observations de l'évolution des désordres : néant
- Étude de sol :

Le bureau d'étude géotechnique TERREFORT a réalisé des sondages le 03/11/2023 et un rapport d'étude de type 1 le 10/01/2024.

Les conclusions sont détaillées en pages suivantes.



■ **Nombre de sondages et situation :**

La mission type 1 prévoit 2 recherches de fondations (F), un sondage à la tarière (SP) et 2 pénétromètres dynamiques (PD).

Ils ont été implantés de la manière suivante :

<u>Légende</u>		N
⊗	SP Sondage géométrique	↑
▼	PD Sondage pénétrométrique	
□	F Sondage manuel de reconnaissance	



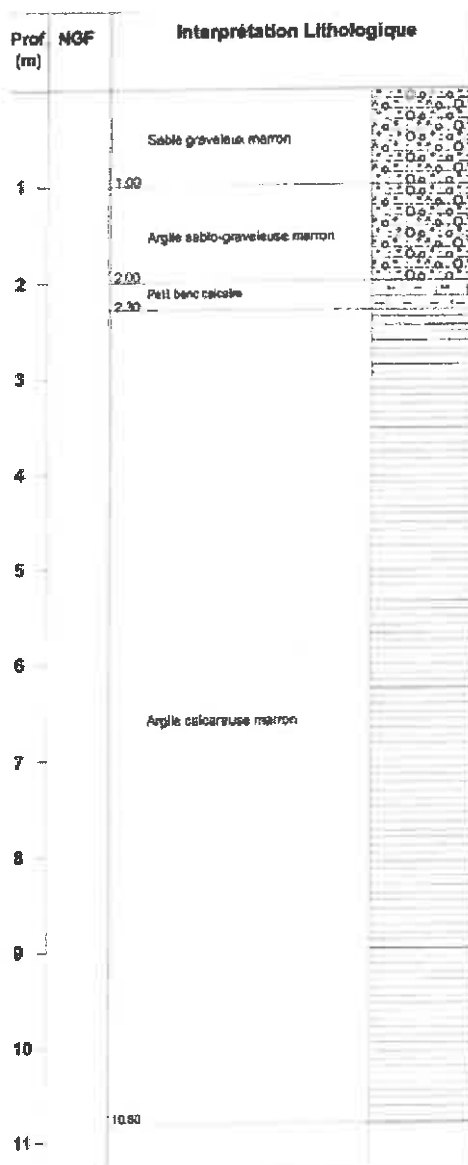
Echelle :

■ Nature du sol – Coupe :

Le géotechnicien relève une présence sables graveleux jusqu'à 2.00m de profondeur.

Au-delà, des argiles calcaireuses sont descellées sous une mince couche calcaire.

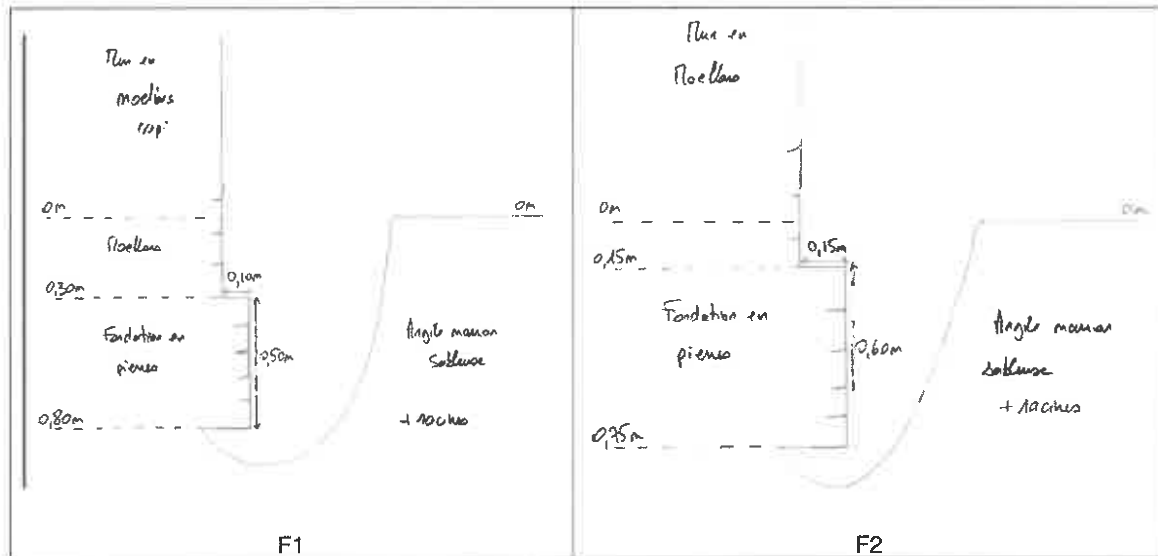
Les portances sont faible pour ce type de construction puisque constatées de 2 MPa sous l'assise des fondations.



### ■ Épaisseur sous fondation :

Les 2 sondages présentent un ancrage hors gel.

Leur capacité de portance est faible.



### ■ Identification – Indice de plasticité:

Les sols surfaciques sont principalement composé de fines, très sensible au circulation d'eau puisque le pourcentage passant à 2mm est de 95.1%.

Les sols sont également sensible au phénomène de sécheresse puisque classé A3 au GTR (Ip 28)

### ■ Profils hydriques et interprétation :

Aucune venue d'eau n'a été constatée lors des sondages.

### ■ Synthèse d'étude géotechnique :

La classification des sols au GTR fait que le phénomène de sécheresse est retenu comme prépondérant quant à l'origine des désordres déclarés.

Néanmoins, le défaut de portance au niveau de l'assise des fondation ainsi que la faible granulométrie de ces sols rend l'habitation également vulnérable aux ruissèlement d'eau occasionné par l'augmentation des fortes pluies tel que constaté depuis quelques années .

### ■ Solutions techniques de réparations :

Réalisation d'une longrine sous la façade gauche et la façade avant permettant de stabiliser l'ensemble de la structure.

Après un an de période d'observation il conviendra de reprendre les embellissements à savoir les différents joints fissurés en façade et au R+1 et au RdC ainsi que dans la cage d'escalier puis la remise en peinture d'une partie du doublage et du faux plafond de la salle de bains.

■ **Chiffrage détaillé des réparations :**

Nous avons consulté les Sté SOLTECHNIC et SOLETBAT pour chiffrer les travaux décrits précédemment. Les devis produits sont repris dans le tableau ci-dessous.

désignation	q	pu	à neuf	%V	vétuste	réel	VAN
<b>PHASE 1</b>							
<b>TRAVAUX SUR FACADES</b>							
Réalisation d'une longrine de raidissement en béton armé sur le pignon gauche et la façade avant avec mise en observation des zones non confortées	ens	1,00	26 250,00				
			26 250,00				
<b>Sous Total phase 1</b>	HT		26 250,00				
	TTC		30 875,00				
<b>PHASE 2 (18 mois après la phase 1)</b>							
<b>1. TRAVAUX SUR FACADES</b>							
<b>- Façade Latérale Gauche : 40,00 m<sup>2</sup></b>							
1,1 Etude, suivi, mise en place du chantier et amené et repli du matériel.	FFT	1,00	550,00	550,00	30%	165,00	385,00
1,2 Dépose et repose des descentes d'eau pluviale nécessaires aux travaux ( <i>hors récupérateurs d'eau</i> ).	FFT	1,00	100,00	100,00	30%	30,00	70,00
1,3 Recréation du grain de l'enduit au droit des fissures traitées sur la <b>façade latérale gauche</b> de l'habitation dans l'aspect le plus rapprochant de l'existant ( <i>compris les emprises d'agrafes</i> )	ML	3,00	74,00	222,00	30%	66,60	155,40
1,4 Nettoyage des façades à la haute pression et pulvérisation d'un fongicide antimousse	M <sup>2</sup>	40,00	7,10	284,00	30%	85,20	198,80
1,5 Application primaire d'accrochage sur façades avec fond farinant, friables ou poreux	M <sup>2</sup>	40,00	13,20	528,00	30%	158,40	369,60
1,6 Uniformisation esthétique des façades par application d'une peinture microporeuse en 2 couches y compris encadrements et tableaux de fenêtres. ( <i>NB: peinture des appuis de fenêtres, avant-toit, volets et accessoires, non compris dans notre prestation.</i> )	M <sup>2</sup>	40,00	31,00	1 240,00	30%	372,00	868,00
1,7 Plus value pour travail en hauteur au-delà de 5m	M	40,00	14,00	560,00	30%	168,00	392,00
1,8 Protection et nettoyage extérieur.	FFT	1,00	150,00	150,00	30%	45,00	105,00
<b>2. TRAITEMENT DES FISSURES INTERIEURES</b>							
<b>MURS ET CLOISONS</b>							
2,1 Reprise esthétique des fissures sur murs en pierres par un dégarnissage ponctuelle au droit des fissures et rejointoiement au mortier batard dans le ton le plus rapprochant de l'existant. <i>Salon/Séjour = 3,00ML</i> <i>Cage d'escalier = 1,00ml</i> <i>Bureau (étage) = 4,00ml</i> <i>Chambre (étage) = 4,00ml</i>	ML	12,00	95,00	1 140,00	30%	342,00	798,00
2,2- Traitement des fissures sur murs et/ou cloisons en plaques de plâtre, travaux comprenant arrachage des bandes joint sur plaques de plâtre et réfection au plâtre - finition lissée <i>Salle de bain = 3,00ml</i>	ML	3,00	51,00	153,00	30%	45,90	107,10



<b>PLAFONDS/CHEILINES</b>								
2,3 Traitement des fissures en plafonds sur plaques de plâtre, travaux comprenant arrachage des bandes joint sur plaques de plâtre et réfection au plâtre - finition lissée	ML	3,00	51,00	153,00	30%	45,90	107,10	45,90
<i>Bureau (étage) = 1,50ml</i>								
<i>Salle de bain (étage) = 1,50ml</i>								
<b>DIVERS</b>								
2.4 Ajustage et réglage des menuiseries intérieures par rabotage ou réglage des paumelles suivant le cas.	U	1,00	110,00	110,00	30%	33,00	77,00	33,00
<i>Chambre (étage) - 1 fenêtre</i>								
2.5 - Gestion des ravats de fissures	FFT	1,00	280,00	280,00	30%	84,00	196,00	84,00
<b>PLAFONDS</b>								
3,1 Préparation des plafonds pour entoilage, travaux comprenant égrenage, ponçage et rebouchage fin.	M <sup>2</sup>	29,00	12,80	371,20	30%	111,36	259,84	111,36
<i>Bureau (étage) = 20m<sup>2</sup></i>								
<i>Salle de bain (étage) = 9m<sup>2</sup></i>								
3,2 Impression des supports par application d'un primaire d'accrochage pour fixation des fonds rebouchés	M <sup>2</sup>	29,00	10,50	304,50	30%	91,35	213,15	91,35
3,4 Entoilage des plafonds par pose de toiles polyester collées et application de deux couches de peinture	M <sup>2</sup>	29,00	38,00	1 102,00	30%	330,60	771,40	330,60
<b>MURS ET/ ou CLOISONS</b>								
3.4 - Préparation des murs et/ou des cloisons pour entoilage, travaux comprenant égrenage, ponçage et rebouchage fin.	M <sup>2</sup>	20,00	12,80	256,00	30%	76,80	179,20	76,80
<i>Salle de bains = 20,00m<sup>2</sup></i>								
3.5 - impression des supports par application d'un primaire d'accrochage pour fixation des fonds rebouchés.	M <sup>2</sup>	20,00	10,50	210,00	30%	63,00	147,00	63,00
3.6 - Entoilage des murs et/ou des cloisons par pose de toiles polyester collées et application de 2 couches de peinture.	M <sup>2</sup>	20,00	38,00	760,00	30%	228,00	532,00	228,00
<b>DIVERS</b>								
3.7- Démontage et remontage des radiateurs électriques	U	1,00	85,00	85,00	30%	25,50	59,50	25,50
<i>Salon/séjour = 1u</i>								
3.8- Protection et nettoyage des pièces intérieures	U	4,00	85,00	340,00	30%	102,00	238,00	102,00
<b>Sous Total phase 2</b>								
	HT			8 898,70		2 669,61	6 229,09	2 669,61
	TTC			9 788,57		2 936,57	6 852,00	2 936,57
<b>Total HT</b>								
<b>TVA 10%</b>								
<b>TOTAL TTC</b>								

■ Proposition d'indemnité :

	indemnité immédiate	indemnité différée	indemnité totale
Phase 1	28 875,00		28 875,00
Phase 2	6 852,00	2 936,57	9 788,57
franchise	-1 520,00		-1 520,00
<b>règlement</b>	<b>34 207,00</b>	<b>2 936,57</b>	<b>37 143,57</b>

**REMARQUE IMPORTANTE**

Les constatations des désordres par l'Expert ne préjugent pas de l'application de la garantie Catastrophes Naturelles par l'assureur et sont réalisées sous les réserves d'usage quant à l'octroi de celle-ci.

L'intervention de l'expert ne relève pas d'une mission de Maîtrise d'œuvre, d'Architecte ou d'Ingénierie.

Fait à BRUGES, le 24/04/2024

**ARZUR FLORIAN**

Email : [acexpertises@ixi-groupe.com](mailto:acexpertises@ixi-groupe.com)



Pièce jointes :

- Rapport TERREFORT et Facture
- Devis SOLTECHNIC et SOLETBAT

